

Vos questions / nos réponses

## Dépistage cheveux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/08/2014 15:12

Bonjour,

Alors voila, dans le cadre d'un entretien je dois effectuer un dépistage capillaire dans 2 semaines pour déterminer ma consommation de cannabis. Serais-je négatif ou positif en sachant que je ne fume pas beaucoup au point de me souvenir des dernières fois ou j'ai fumé? A savoir une fois début juillet, une fois fin juin et une fois en mai.

Et il ne s'agissait pas de joints complets mais d'une à 2 lattes grand max à chaque fois. Pour info j'ai les cheveux assez courts 2-3cm.

Merci

---

### Mise en ligne le 28/08/2014

Bonjour,

Le dépistage capillaire est une méthode rarement pratiquée en France, surtout dans le cadre d'un entretien. Elle présente, en effet, un coût élevé et il s'agit d'une technique encore mal maîtrisée dont la fiabilité est contestée.

Nous n'avons donc pas de données précises à vous transmettre sur le sujet. Toutefois, nous pouvons vous dire que les cheveux en croissance incorporent les substances présentes dans le sang et la sueur et peuvent ainsi constituer un calendrier rétrospectif de votre consommation de cannabis, même ponctuelle.

En France, cette analyse doit être confirmée en parallèle par un test urinaire. Ce dernier reste positif de 3 à 5 jours pour un consommateur occasionnel. Le résultat serait alors négatif en ce qui vous concerne puisque votre dernière consommation remonte au mois de juillet.

Dans le cas où votre entretien se déroule en Belgique, nous vous conseillons de joindre « De Druglijn » qui est l'équivalent de "drogues info service", afin d'obtenir des informations plus précises sur ce qui est pratiqué dans ce pays. Vous pouvez les joindre du lundi au vendredi au 078151020.

Pour toutes autres questions, nous restons également à votre disposition par téléphone au 0800231313, appel gratuit d'un poste fixe de 8h à 2h du matin ou par chat via notre site internet [drogues-info-service.fr](http://drogues-info-service.fr).

Cordialement

---